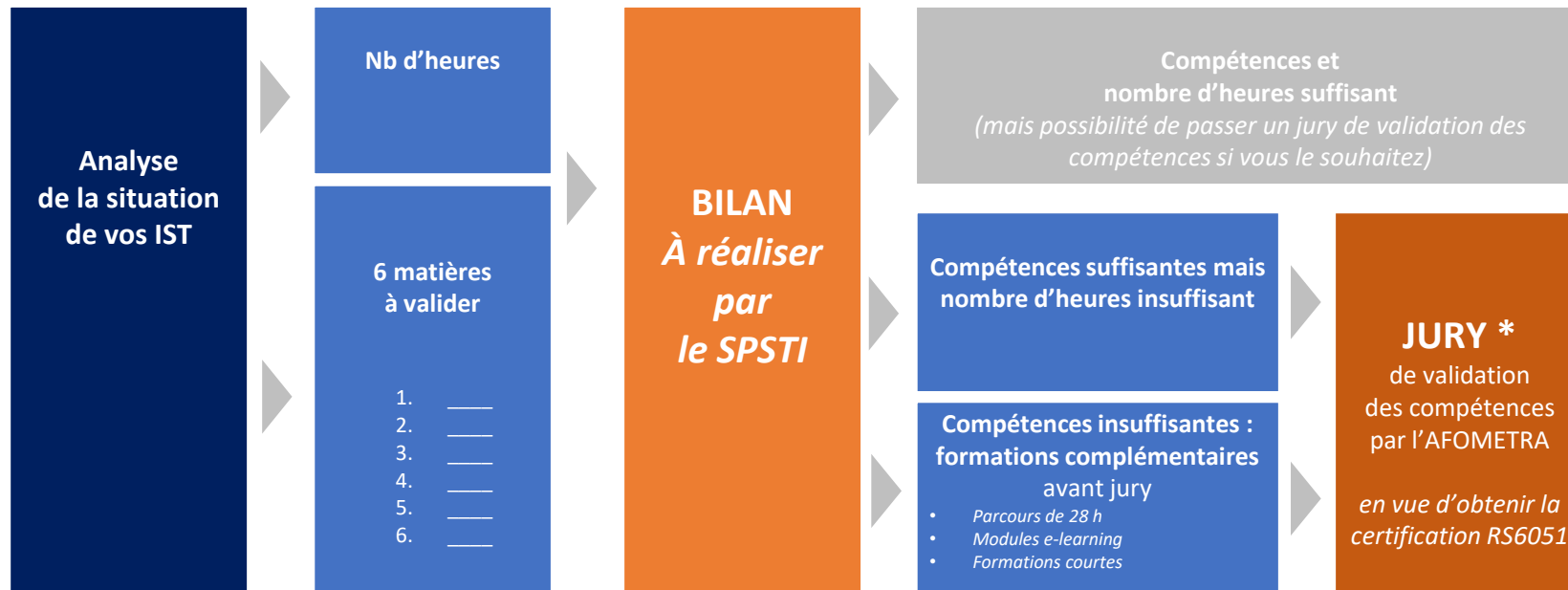


# Pour les anciens stagiaires AFOMETRA

## Validation des compétences et formations complémentaires



### \* Précision sur le JURY DE VALIDATION DES COMPETENCES :

Composé de 3 professionnels de santé au travail, ce jury cherchera à valider la maîtrise des candidat(e)s dans les 4 compétences suivantes :

- Connaître le cadre d'action de l'IST, notamment réglementaire, et conseiller entreprises et salariés
- Réalisation des entretiens infirmiers dans un but de prévention et de maintien en emploi
- Réaliser des actions en milieu de travail pour éviter toute altération de la santé
- Contribuer à la prévention de la désinsertion professionnelle